



Le Parc du Jorat attend son plan de gestion

Lausanne
Après son approbation par le Conseil communal le document devra être soumis aux autorités cantonales et fédérales.

Le Législatif lausannois sera prochainement amené à adopter le préavis présentant le plan de gestion 2025-2028 du Parc naturel du Jorat. Il sera ensuite soumis aux autorités cantonales et fédérales compétentes, a annoncé la Municipalité ce lundi dans un communiqué.

L'ensemble des parcs d'importance nationale doivent soumettre cette année leur demande de financement pour les années 2025-2028. Celle-ci prend la forme d'un plan de gestion, qui fait un état des lieux des projets réalisés jusque-là et présente les futurs projets.

Une équipe renforcée

Concernant le Parc naturel du Jorat qui a obtenu le label «Parc d'importance nationale» en mai 2021, les principaux enjeux pour la période à venir sont un renforcement de l'équipe professionnelle engagée par l'association Jorat parc naturel. Mais aussi le développement d'une maison du Parc naturel au Châlet-à-Gobet. Une convention de collaboration a également été signée avec l'UNIL pour favoriser la recherche scientifique. **ATS**